

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0032542

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0817 Société : R.A.M

Actif

Pensionné

Autre : Retraitee

Nom & Prénom : Benmoula Maria

Date de naissance : 6/8/43

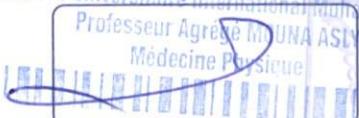
Adresse : El Jadida Sidi Abdellah Benmoula

Tél. : 0666.16650

Total des frais engagés : 2355,700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/09/2018

Nom et prénom du malade : MZ Benmoula Maria

Age : 75

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dr de l'épaule dk

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : El Jadida

Le : 10/09/2018

Signature de l'adhérent(e) : Benmoula Maria

9

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/09/23	Infiltration de la paupière	300.000 H	200.000 H 400.000 H	Université Internationale Professeur Agrégé MOUHA ASLY Médecine Physique
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture		
HARMACIE EL OMARI Or N° 2277, Km 114, Bouskoura Bd des Téfouers, Km 114, Bouskoura Casablanca - Tél. 05 22 59 00 39	05/09/23	220.00		
PHARMACIE EL OMARI ABC Or N° 2277, Km 114, Bouskoura Casablanca - Tél. 05 22 59 00 39	05/09/23	1148.00		
	05/09/23	37.70		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet de l'Administrateur du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE AU BOUDOUR Sari Au Fak. 0512 86 04 67. IF. 40464164. RC: 00331-ICE: 001448477000066. INPE: 09200423			

AUXILIAIRES MEDICAUX

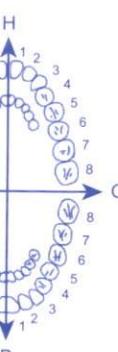
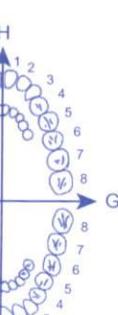
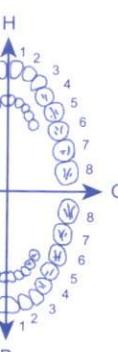
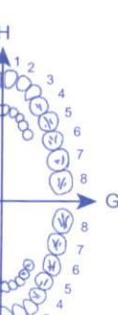
AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

- Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI
HUIM6

Date : 05 / 09 2023
N° : 0055994

QUITTANCE – PAIEMENT ESPÈCES

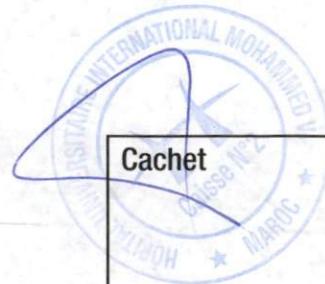
IPP :

N° d'admission :

230026227h. Montant : 300 Dhs

Patient :

Bouskoura AADIA





HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI
HUIM6

Date : 01/09/2013
N° : 0056124

QUITTANCE – PAIEMENT ESPÈCES

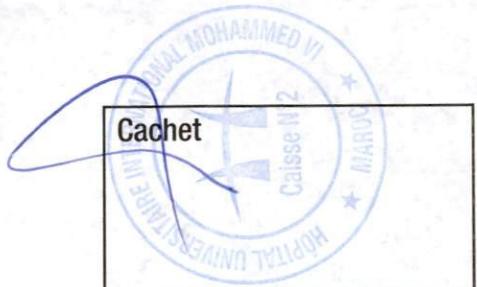
IPP :

N° d'admission :

Patient :

Montant :

Cachet



HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300262234

F A C T U R E

N° **36 595** / 2023 du **05/09/2023**

Nom patient : **BENOUHOUD MARIA**

Entrée **05/09/2023**

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie **05/09/2023**

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Consultation de medecine physique	1,00	K	300,00	300,00
ECHOGRAPHIE	1,00	K	200,00	200,00
			Sous-Total	500,00
Total Frais Clinique				500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS

Total **500,00**

	Espèces				Total encaissé	Solde
Encaissements	500,00				500,00	0,00



*Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Soins de Suite et Rééducation
090063728*



QUITTANCE – PAIEMENT ESPÈCES

IPP :

N° d'admission :

2300263503

Montant :

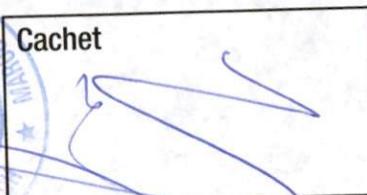
150.000 Dhs

Patient :

ME Nour Lhoucine M. R. #



Cachet



Compte-rendu de l'échographie de l'épaule droite

Date : 05/09/2023

NOM & PRENOM : MME BENOUEHOUD Maria

Opérateur : PR. ASLY MOUNA

Indication: Douleur de l'épaule droite

- Le tendon de la LPB est d'aspect ovalaire en place dans sa gouttière en coupe transversale et d'aspect lamellaire en coupe longitudinale.
- Le tendu du subscapularis est aminci, d'aspect dégénératif
- Rupture totale du tendon du supra-spinatus
- Aspect dégénératif de l'articulation acromio-claviculaire et de la tête humérale
- Bursite sous acromiale de grande abondance

Conclusion :

Rupture totale du supra-épineux droit avec une bursite sous acromiale de grande abondance

Aspect dégénératif des autres tendons de la coiffe.

Pr ASLY Mouna



Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur Agége MOUNA ASLY
Médecine Physique
091186387

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2300263503

F A C T U R E

N° 37 894 / 2023 du 12/09/2023

Nom patient : **BENOUHOUD MARIA**

Entrée 12/09/2023

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 12/09/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
Infiltration articulaire ou peri-nerveus	1,00	K	450,00 Sous-Total	450,00 450,00
Total Frais Clinique				450,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

QUATRE CENT CINQUANTE DIRHAMS

Total 450,00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	450,00				450,00	0,00

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Soins de Suite et Rééducation
090063728

ORDONNANCE

MME BENOUEHOUD Maria

22.00
1. Cédol

PHARMACIE EL OMARI A.B.C.
Dr Ilyam El Omari
Bd des Moulas, Km 114, Bouskoura
Casablanca - Tel: 05 22 59 00 39

S.V

1 cpx3/j si douleur

108.00
2. Nociceptol gel

1 application x2/j

S.V

PHARMACIE EL OMARI A.B.C.
Dr Ilyam El Omari
Bd des Moulas, Km 114, Bouskoura
Casablanca - Tel: 05 22 59 00 39

Pr ASLY Mouna

Université Internationale Mohammed VI
Professeur Alyéssé MOUNA ASLY
Médecine Physique
091186327

05/

3 401020 354451 >
0NK 3259-850
LOT C210
2025-05

P.U.C: 198.000M
REV: 2021/11/0



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI
HUIM6

مشفى الجامعي
محمد السادس

د.ب.ع: 370470
12/2027
G6781

LOT/EXP:

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Centre de Suite et Rééducation
G-2790006

ORDONNANCE

Bouskoura, le :

Mon Benoùtouhd Mer

37.70

11 Diprotéine inj ou diprotéine
1/2



(use)

PHARMACIE AL BOUDOUR Sarl. Ab
115, Rue Sebta Qu. des hôpitaux, Casablanca
pharmaciealboudourcasa@gmail.com
Tél: 0522 86 04 68/ 86 54 37
Fax: 0522 86 04 67- IF: 40464164
RC: 252331-ICE: 001448477000066
INPE: 092004357

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Professeur Aggès MOUNA ASLY
Médecine Physique
091186387

37.70



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.T.
Ain Sabab 20250 - Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2
P.P.Y. : 164DH00
6 118 001 080458

LOVENOX®
6000 UI (60 mg)

énoxaparine sodique/enoxaparin

Hôpital Universitaire International
Pr. Assia et El Amal
ORdonnance

Bouskoura, le :

164.00
T.Loreux



PHARMACIE EL OMARIA.B.C.
Dr Ithamet El Omari
Bd des Amériques 14, Bouskoura
Casablanca - Tel 05 22 59 00 39

